

■ Animation de la plage : Bilan de l'été :



Un été à Arvieu !

Cet été, la « Salle de la plage » a été aménagée grâce aux dons/prêts de jeux et matériel d'Arvieunois et d'associations du village.

Elsa et Flore, avec l'aide précieuse des agents techniques, ont donné une nouvelle fonction à cette salle.

De mi-juin à fin août, la table de ping-pong était installée dehors et en accès libre 3 demi-journées par semaine. Elle a attiré petits et grands. Durant ces créneaux hebdomadaires, les curieux qui ont passé la porte de la salle, ont pu profiter de jeux de société, de livres à lire sur place ou à emporter à prix libre, de coloriages, d'une piscine à balle et même de bons plans touristiques !

La communication des animations de l'été « dans le bourg » et « à la plage », élaborée avec le Cantou, a permis aux Arvieunois comme aux personnes de passage de se divertir tout l'été. La programmation culturelle et sportive entre juin et septembre a rencontré un public nombreux, avec pas moins de 70 personnes par séance pour les sorties culturelles d'Arvieu délocalisées cet été à la plage : spectacle de théâtre, ciné plein-air, concert, initiation et concours de danse.

Merci à vous tous d'avoir joué le jeu pour que cette saison soit un succès : la dynamique est lancée !

Des questions, idées, remarques à formuler : animation-plage@arvieu.fr

■ Familles Rurales :

Saison 2022/2023 : on bouge, on partage, on découvre, on participe, on se détend.

Reprise des activités à partir du 13 septembre : **Adultes :**

- le pilates, le mardi de 20h à 21h,
- le yoga, le mercredi de 19h15 à 20h 45,
- le DO IN, le jeudi de 19h30 à 20h30, le vendredi de 9h30 à 10h30.

L'association Familles rurales remercie nos intervenants : Christian, Patrick, Elsa toujours à l'écoute.

Bon à savoir : pour toutes ces activités vous avez droit à une séance d'essai.

Et si vous avez vraiment envie de bouger choisissez les 3.

Bon ... vous n'avez pas envie de bouger alors - inscrivez-vous aux ateliers de cuisine animés par Chantal.

Vous y passerez un bon moment, puis vous partagerez le plat que vous avez cuisiné ensemble (atelier le samedi à partir d'octobre)

■ Enfants :

- judo (nouveau) le mercredi matin de 11 à 12 h (de 4 à 7 ans). Un grand merci à Guillaume pour cette excellente initiative.

- cirque le mercredi après midi de 14 à 18 H (de 4 à 10 ans)

■ Pour tous :

- Venez emprunter des jeux de société et jouer avec vos enfants ou entre amis.

- Remettez vous au tennis de table : coup droit, revers... Grâce à des échanges réguliers vous allez vite vous améliorer ! Mise à disposition d'une table (à partir de 14 ans).

■ Arvieu Art de Vivre :

Arvieu Art de Vivre propose des ateliers de danse traditionnelle avec Benjamin Malric à l'accordéon, un lundi sur deux à partir du 12 septembre 2022 jusqu'en mai 2023, salle R. Almès. Les séances ont lieu le lundi de 20h30 à 22h30. Chacun est accepté à partir de 14 ans quel que soit son niveau de danse, les plus aguerris initient avec plaisir les débutants et tout se passe dans la bonne humeur.

La participation des danseurs se fait au choix par paiement d'un forfait annuel 60€ (les 18 ateliers) ou par paiement à la séance 5€; ce dernier mode de paiement convient plus particulièrement à ceux qui ne peuvent pas venir de façon régulière. Bûche de Noël et Galette des rois sont pris en charge par l'association. Calendrier de la saison :

12 et 26 septembre, 10 et 24 Octobre, 7 et 21 novembre, 05 et 19 décembre (+ bûche de Noël), 09 et 23 janvier (+ galette des rois), 06 et 20 février, 06 et 20 Mars, 03 et 17 Avril, Mai : dates à déterminer (+ repas avec les bénévoles d'AAV).

Renseignements : 06 07 04 67 98 - 06 74 51 47 93

■ La Céoprette :

L'association pour une retraite heureuse reprend ses activités. Le 14 septembre, elle a proposé un voyage sur l'Aubrac : circuit en petit train pour découvrir le canyon de Bozouls, repas au buron de Bouals à Aubrac, visite de Nasbinals ont été les points forts de cette belle journée. A partir du 19 septembre, l'activité gymnastique a repris et les nouvelles recrues ont été les bienvenues. Marche, plaisir de chanter, belote, jeux divers, travaux manuels sont, comme d'habitude au rendez-vous.

Le programme sera communiqué en fin de mois dans la presse. Nous espérons accueillir de nouveaux adhérents porteurs d'idées novatrices, de vitalité et de bonne humeur.

■ Capétoiles :



Le 9 Juillet s'est tenu le 1er festival d'Astronomie d'Arvieu organisé par l'association CAPÉTOILES. Près de 200 personnes, petits et grands, ont participé à cet événement.

Merci aux bénévoles et partenaires qui ont permis la bonne réalisation de cette première édition. à noter : RDV au jardin (devant le Cantou) le 25 Octobre de 11H à 13H pour admirer, en toute sécurité, l'éclipse partielle de Soleil avec les instruments de Capétoiles.

■ Naître en soi :

Naître en soi, nouvelle Association Arvieunoise vous propose cette année des accompagne-

ments holistiques variés; des ateliers mensuels sur la féminité (premier atelier gratuit le 16 Septembre à 19h), des ateliers ponctuels pour tous, des soins énergétiques individuels sur Arvieu, des accompagnements à la naissance (Doula) et des cafés-naissance pour les parents. Au plaisir de vous y trouver! Contact: Gwen au 0766407023 ou guinevere.stephens@gmail.com

■ Le Château d'Arvieu :

Cet été, l'équipe du château d'Arvieu a démarré sa première saison de gîte, avec des groupes d'une quinzaine de personnes.

Tous ont été ravis du lieu et de la région et plusieurs souhaitent revenir l'an prochain ! L'été s'est clôturé en beauté avec l'hébergement de jeunes migrants du centre d'accueil de Pont de Salars, en stage de clown à la salle des Tilleuls.

Cet automne, l'association lance son activité de formation avec notamment son deuxième stage "Corps/Voix/Trace" du 23 au 26 octobre entre-mêlant danse, chant, dessin et écriture.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous contacter si vous êtes intéressé(e) !

Dans la thématique formation également, le domaine de Montfranc aura le plaisir d'accueillir chaque semaine les enfants de l'école d'Arvieu, qui feront classe dans le parc et y suivront des activités autour du vivant.

■ Obrador continue de se structurer autour de l'envie de mettre en commun les savoir-faire et les compétences. Venez découvrir nos activités de la rentrée : démonstrateur low-tech au forum des associations, visite Fablab de Caylus (82) avec des élus.

Un atelier découverte des logiciels libres, notamment Linux aura lieu le samedi 19 novembre 9h au Cantou. Avec l'aide du Club Bidouille, il sera possible de faire des installations de logiciels. Inscrivez-vous auprès du Cantou et amenez vos ordinateurs !

Flashez le QR code pour venir discuter bricolage, projets, jardins et partage de matériel avec nous sur l'application Discord (logiciel de conversation gratuit pour ordinateur et téléphone). Vous êtes les bienvenus dans cet espace ! Vous pouvez aussi nous retrouver sur facebook : " atelier.obrador "

■ Clés de Ciel'Sol :

Une école de la vie avec des enchantements personnalisés en connaissance de Soi, créativité et lâcher-prise pour rencontrer ses potentiels, lever les blocages et oser sa voie(x).

En collectif, une fois par mois : le voyage sonore ; un moment de détente pour visiter son monde intérieur. Danse de Pareloup ; langage du corps et du cœur avec des ateliers parent/enfant ou en solo. Et le cercle de femmes avec ses rituels artistiques. Un stage cercle de femmes est au programme le 6 novembre (9h30-17h30) sur la communication intuitive (80€).

Enfin, Les trésors d'Arc-En-Ciel, le livre pour enfant, adaptation du spectacle, est en vente au tarif de 12€, une idée à mettre sous le sapin. Infos et dates au 06 85 07 47 37.

■ Pluviométrie :

Précipitations en mm relevées par Ph. LACAZE

	2021	2022
Juillet	166	5
Août	33	34,5
Septembre	71,5	107

n°40
Octobre
2022



ARVIEU > CAPLONGUE > ST MARTIN DES FAUX
L'ARVIEUENOIS
Journal municipal

❖ Infos de la mairie

■ Travaux au clocher d'Arvieu :

Voir en page intérieure.

■ Acquisition de matériel :



Prévu au budget 2022, la commune vient de recevoir un nouveau tractopelle et une tondeuse. Ces outils plus performants vont, n'en doutons pas, faciliter le travail de nos agents techniques.

■ Utilisation des salles communales :

Dans un souci d'économie d'énergie, l'utilisation des salles par les associations s'orientera prioritairement vers les Tilleuls et la Grange.

■ Adressage :

Les travaux d'adressage sont terminés. Vous allez recevoir par courrier votre nouvelle adresse. Toutes les modalités d'utilisation vous sont explicitées.

Une nouveauté : tous les villages et hameaux de la commune auront le même code postal : 12120. Décision de la poste, qui va harmoniser ses tournées pour le dernier trimestre 2022. Les plaques de noms de voie et les numéros pour vos habitations sont commandés et seront posés dès que possible.

■ Travaux à l'école :



Nos agents techniques ont profité des grandes vacances pour remettre à neuf la salle de psychomotricité / jeux / sieste ...

Rénovation complète : sol, murs, plafond, fabrication de meubles de rangement, le tout dans un souci d'esthétique mais surtout de fonctionnalité. Bravo à nos agents !

Souhaitons à nos enseignantes et à nos enfants une bonne année scolaire 2022/ 2023 !

■ Commission sociale, semaine bleue :

Après-midi récréatif pour nos aînés. Un air d'accordéon, un pas de danse, un jeu de cartes, un bon goûter, mais par dessus tout une rencontre et le bonheur d'être ensemble, tels ont été les ingrédients de ce mercredi 5 octobre.

D'un avis unanime : bravo et à renouveler !



Après-midi récréatif

■ **Changement de traiteur** à la cantine de l'école : Le traiteur des Mazelles ayant résilié la convention au 31 mai dernier, depuis la rentrée c'est L'Oasis de Réquista qui a accepté de nous fournir les repas temporairement et ce sans augmentation de tarif.

Ce traiteur faisait partie des suggestions proposées à la mairie par les parents d'élèves en fin d'année scolaire. Retours très positifs, en un mot : les enfants se régalaient !

■ Les Restos du Coeur : (Attention !)

Depuis le jeudi 1er Septembre, le camion des Restos du Coeur est présent dans notre commune (salle de réunion de la salle polyvalente) tous les jeudis aux heures habituelles au lieu du vendredi.

❖ Intercommunalité

■ Augmentation de la TEOM :

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est la principale source de financement des services locaux de collecte et de traitement des déchets.

Le taux de cette taxe n'a pas évolué depuis la création de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup en 2001.

Cependant, les charges du service augmentent d'une année sur l'autre pour diverses raisons :

- Les tonnages en déchetterie progressent.
- La TGAP augmente (Taxe Générale sur les Activités Polluantes - passée de 42€ en 2020, à 54€ en 2021, pour une tonne de déchets enfouis, puis 58 € en 2022 - hausse imposée par l'Etat pour inciter à réduire l'enfouissement et encourager à la réduction de la production des déchets).
- La cotisation au Sydom, en charge du traitement des déchets collectés par la communauté de communes, ainsi que les coûts de traitement des déchets augmentent, du fait des investissements réalisés dans les usines de traitement de déchets.

- Le coût du carburant constitue un poste budgétaire conséquent, au vu des distances parcourues pour effectuer le ramassage des déchets.

- Le choix assumé de continuer à offrir aux habitants de la communauté de communes des services identiques dans ce domaine comme notamment, le maintien de l'ensemble des points de collecte au plus près de chaque habitant ou la distribution gratuite de sacs, ne peut se faire sans une répercussion du coût indiqué précédemment sur la TEOM.

Les élus communautaires ont donc voté en 2022 l'augmentation de 4 points de la TEOM, qui passe de 10,5 à 14,5%.

Les élus se sont également engagés à ne plus faire évoluer ce taux d'ici à la fin du mandat.

■ Inclusion numérique :

A cause des difficultés d'utilisation des outils numériques, certaines personnes âgées se sentent mal à l'aise dans leur usage d'Internet, des ordinateurs, tablettes ou téléphones.

Face à ce constat, la communauté de Communes Lévézou-Pareloup s'est engagée, depuis 2018 et en partenariat avec le département de l'Aveyron, à déployer le « Pass Numérique APTIC » afin d'aider les seniors de son territoire. Se présentant sur support papier, ce Pass Numérique ne demande pas de compétences préalables pour être consommé.

Accompagné d'un courrier qui précise où et comment l'utiliser, il est distribué de manière ciblée et permet à son bénéficiaire de payer totalement ou partiellement une formation au numérique dans un lieu préalablement qualifié.

Pour les seniors qui souhaitent y avoir accès, il est nécessaire de contacter le Point Info Seniors de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup pour prendre un rendez-vous et effectuer un test qui permettra de déterminer son niveau informatique. Si vous êtes éligible, vous recevrez le jour même un carnet de chèques d'une valeur de 100 € entièrement pris en charge par la collectivité.

Ces chèques vous permettront de payer des formations aux outils numériques dispensées par la cyber-base Le Cantou, située à Arvieu.

Cette opération a été couronnée de succès en 2021. Elle est reconduite en 2022, désormais l'ensemble de la population est éligible.

Pour tous renseignements, le Point Info Seniors est à votre disposition au 06.75.73.33.57.

❖ Vie de la commune

■ Rentrée scolaire 2022 / 2023 :



39 élèves ont fait leur rentrée le 1er septembre dernier. Notons une première pour 7 enfants en Petite Section de maternelle.

Le personnel est inchangé, une équipe toujours motivée et dynamique.

Le projet de cette année est « ECOLE DEHORS » il consiste à se rendre régulièrement à l'extérieur pour apprendre autrement.

Lors de la réunion de rentrée ce projet a été présenté aux parents. Voici quelques lignes explicatives : "En 10 ans, le temps passé à l'extérieur par les enfants a diminué de 33%."

Alors que des liens étroits sont établis entre la réussite scolaire et le contact avec la nature, plusieurs études scientifiques ont montré les bénéfices que l'enseignement en extérieur pouvait apporter aux élèves.

Citation...

« Dans chaque église, il y a toujours quelque chose qui cloche. »
Jacques Prévert

Quand j'entends sonner les cloches

Comme le dit un personnage de Rabelais «une ville sans cloches est comme un aveugle sans bâton, un âne sans croupière et une vache sans cymbales».

■ La deuxième cloche de retour d'un long voyage

Le clocher d'Arvieu a retrouvé toutes ses cloches et donc son âme.

Suite à deux fêlures de 50 et 30 cm de long sur sa robe et à des dommages importants, la deuxième cloche a subi un vrai lifting après un long séjour en Autriche où elle a été restaurée par les fondeurs Johannes et Peter Grassmayr.

■ La vie du village rythmée par les cloches

Les cloches étaient de toutes les fêtes : baptêmes, communions, mariages, mais aussi de tous les événements tristes. Elles rythmaient la vie paysanne à une époque où les montres n'étaient pas répandues.

C'est le donjon de l'ancien château-fort – parfois appelé « la tour » - qui sert de clocher à l'église actuelle construite en 1844 sur l'emplacement de l'ancienne église. Il est doté aujourd'hui de quatre cloches (voir photo).

Claudine Bru a épluché scrupuleusement des archives qu'elle possède et, en particulier, le livre de paroisse tenu par les prêtres, pour reconstituer l'histoire des cloches d'Arvieu.

■ Les cloches d'Arvieu : une histoire mouvementée

Lors de la Révolution française

A Arvieu, comme partout en France, les cloches sont fondues pour servir à la fabrication de pièces de monnaies puis de canons. C'est ainsi que le 29 mars 1794, une cloche est envoyée à la fonderie de canons de Montauban.

Nous manquons d'informations sur ce qui se passe après cet événement. Arvieu, comme de nombreux villages, n'a certainement pas eu de cloches pendant quelques années.

Après la Révolution et avant 1890

Pendant cette période il y a deux cloches à Arvieu.

A ce jour la plus ancienne date de 1838 et pèse 340 kg. Elle est donc antérieure à la construction de l'église actuelle.

Elle comporte moins d'inscriptions que les trois autres mais la même marque de fabrique : AMANS TRIADOU FONDEUR AVEYRON.

En effet, toutes les cloches d'Arvieu ont été fondues par les Triadou, fondeurs de

père en fils depuis 1660 à Rodez.

En 1844 la seconde cloche est refondue et augmentée d'environ 3 quintaux. Nous n'en connaissons pas la raison.

1890 : l'achat d'une troisième cloche

En 1890, pour perpétuer le souvenir d'une retraite mémorable, il est décidé



Les quatre cloches du clocher d'Arvieu : en partant de la gauche, la première : la grosse. Côte à côte et perpendiculairement à la grosse, la deuxième cloche qui a été réparée cette année, puis à côté, au milieu, la troisième (la plus vieille. Date de 1838) et enfin, la plus petite, la quatrième.

d'acquérir une 3ème cloche.

La souscription lancée auprès des paroissiens est rapidement couverte et rapporte 3060 francs.

« Monsieur Triadou, fondeur à Rodez, proposa une cloche d'environ 1300 kg ... provenant de l'Eglise Saint-Amans de Rodez où il avait monté un carillon. Il l'avait prise en paiement d'une partie des travaux effectués. Elle était ancienne. L'achat plus tous les frais accessoires et sa mise en place coûta 2900 francs (de l'ordre de 10150 €).

Le reste de la souscription servit pour faire des réparations urgentes au clocher. A cette occasion une cérémonie réunissant les habitants du village fut organisée. Le parrain fut M. Bonnefous de Saint Louis et la marraine Mme Soulié de Paulhe. Elle fut mise en place le 30 juillet 1891 ».

Nous le voyons, les Arvieunois se montrent très généreux. C'est un signe de l'attachement des villageois à leurs cloches et clocher.

L'installation de la cloche, donne lieu comme partout, à une cérémonie qui réunit de nombreux paroissiens.

Un parrain et une marraine sont désignés. Il s'agit des plus importants bien-faiteurs mais aussi ceux qui sont considérés comme les plus distingués et vertueux.

Le rituel déployé à cette occasion ressemble à celui du baptême avec

l'aspersion d'eau bénite et l'onction d'huile sainte.

1897, après l'accident de la grosse cloche, trois cloches pour le prix de deux

Dans le livre tenu par le prêtre de la paroisse, Monsieur Roques, nous

apprenons que :

« le jour de Pâques 1897, la grosse cloche se fêla par l'imprudence du carillonneur qui, pour mieux faire entendre sa grosse voix, la sonnait avec une extrême violence malgré les recommandations qui leur avaient été faites et souvent réitérées.

Toute la paroisse fut extrêmement contristée et surtout les habitants des villages les plus éloignés de l'Eglise qui se plaignaient à entendre sa grosse voix. Mais que faire ?

Pour réparer une perte si regrettable, pas d'autre moyen que d'avoir recours à une seconde souscription. »

Il y eut plusieurs propositions dont celle-ci qui fut retenue :

« Enfin d'autres amateurs de la musique, voulaient un carillon de 4 cloches en diapason avec la petite qui existait et dont le son était assez mélodieux, et comme la grande cloche qui restait intacte ne pouvait pas faire partie du carillon à cause de son mât et peu mélodieux, ils proposaient de la refondre avec la cassée et de faire avec cette masse de métal trois cloches au diapason entr'elles et avec l'ancienne qui restait. »

On le voit, les Arvieunois ont l'oreille musicale.

Après les débats, l'action : « On prit contact avec M. Triadou et un accord fut trouvé. Les deux cloches furent descen-

dues et transportées chez M. Triadou le mois de mai 1897 ».

En octobre, les trois cloches « neuves » sont terminées, ce qui relève d'un tour de force.

« Les parrains et marraines sont désignés : pour la grande cloche, M. Bonne-



fous de Saint-Louis et Mme Soulié de Paulhe Roubi née Séguy

Pour la moyenne cloche, M. Georges De Vigouroux d'Arvieu curé de Valady et Mme Bonnefous de Montfranc, née Murat.

Pour la troisième cloche, M. Gary Frédéric, président de la fabrique, Mme de Rudelle épouse Bénézech de Paulhe »

La « moyenne cloche » dont il est question dans ce passage correspond à celle qui vient d'être réparée cette année, c'est-à-dire la deuxième.

Quant à « la troisième », il s'agit de la petite, située en 4ème position.

La deuxième cloche est dédiée à Saint-Joseph et comme la plupart des cloches, comporte une citation latine au-dessus d'une frise de feuilles d'acanthé et de raisins : « LAUDO DEUM PLEBEM VOCO DEFUNCTOS PLORO FULMINA FRANGO »



soit : je loue Dieu, je convoque le peuple (j'appelle le peuple à la prière), je pleure les défunts, je brise les éclairs ce qui

signifie que cette cloche ne redoute pas le feu.

L'ouvrage est sculpté et flanqué d'un crucifix avec les pieds superposés puis de trois médaillons, l'un de St-Mathieu, les deux autres de Saint-Joseph à l'Enfant et enfin d'une Vierge à l'Enfant. Le nom du parrain et de la marraine y figure.

Ce passage nous montre des villageois « extrêmement contristés » lorsque la grosse cloche se brise par la faute d'un personnage central : le carillonneur.

■ Justin Cabrit, dernier « sonièr » d'Arvieu

Nous avons la chance de disposer du témoignage du dernier carillonneur de la commune avant que les cloches ne soient électrifiées dans les années 70.

Il s'agit de Justin CABRIT qui a pris la suite de M. Calmels, charron.

Yves Garric, dans le livre «Par ça notre», imprimé en 1981, a recueilli sa parole.

« M. Justin Cabrit a pris sa retraite avec un air de profond détachement.

Il n'empêche, disent son fils et sa belle-fille, qu'il en a été malade les premiers temps. Et il a confié à quelqu'un du village : " L'électricité sonora pas tan plan que ieu ! "



(Ndlr : L'électricité ne sonnera pas aussi bien que moi !)

Ce n'est pourtant pas par romantisme qu'il a "pris les cloches" et, par la même occasion, la charge de fossoyeur, voici 50 ans mais parce que, tout simplement, il n'avait pour vivre que trois vaches et quatre hectares. »

« Quand j'étais jeune » raconte Justin Cabrit, « on me servait un verre au café près de l'église, chez Boissonnade ou Soulié*. Je montais sonner la grosse cloche. Je la laissais alors qu'elle était prête à faire la cabriole. Et je redescendais à toute vitesse.

J'arrivais à vider mon verre avant qu'elle se soit arrêtée...

Le métier de "sonièr" n'était pas qu'un sport. Il exigeait quotidiennement, avec une seule trêve avant Pâques, du Jeudi-Saint au Samedi-Saint, une très grande disponibilité...

Le matin, il y avait le premier Angélus, vers cinq heures trente. Et plus tôt l'été. Autrefois cet Angélus annonçait le début de la journée, y compris dans les fermes où on employait du personnel, ouvriers agricoles, maçons,...

Mais il y a plusieurs années qu'il a été supprimé : les touristes se plaignaient d'être réveillés...

Angélus de nouveau à midi. Et Angélus le soir, vers dix-neuf heures. "

On découvre également "le code des cloches". On ne sonne pas de la même manière selon qu'il s'agit d'un mariage, d'un baptême ou d'un décès cela va de soi, mais aussi selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

Par exemple, lors du baptême,

« Si l'enfant est du sexe féminin, vous alternez dans l'ordre, et trois fois de suite, les carillons et les volées toutes cloches. S'il s'agit d'un garçon, l'opération est identique, à cette différence près que les volées précèdent les carillons »

Outre l'annonce des différents moments de la vie chrétienne, Justin sonne les grands événements laïques

« N'oublions pas au passage les tocsins occasionnels, ni les carillons exceptionnels qui saluent les

événements heureux de portée nationale. Arvieu a, paraît-il, cassé la corde de sa grosse cloche à force de célébrer la Libération. »

Néanmoins, Justin n'était pas seul à sonner les cloches car Mme Cabrit prêtait souvent main forte ainsi que son fils Louis, quand il était à Arvieu.

Aujourd'hui l'aura des cloches, protectrices de la communauté s'est un peu étioyée. Nous ne les entendons plus guère à Arvieu.

En les restaurant la mairie a cherché à restituer à ces administrés ces objets de notre patrimoine visuel et sonore.